

FICHE DE POSTE
RECRUTEMENT ENSEIGNANT-CHERCHEUR DES ECOLES NATIONALES SUPERIEURES
D'ARCHITECTURE
SESSION 2021

**Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs(es) handicapés(es)**

N° PLACE EMPLOI PUBLIC DE DIFFUSION 2020-518575

Intitulé du poste (F/H): Maître de conférences des ENSA Champ disciplinaire : Ville et territoires (VT) Géographie et Paysage (GP) Recrutement effectué au titre de : Mutation ou détachement	Catégorie statutaire : A Corps : Maîtres de conférences MCF Code corps : MAEA Date de la prise de fonction : 01/09/2021
--	---

Domaine(s) Fonctionnel(s) : Enseignement supérieur - Recherche

Emploi(s) Type : Enseignant(e)-chercheur(e) enseignant dans le supérieur - RCH03A

Nom et Adresse administrative et géographique de l'affectation :

École nationale supérieure d'architecture de Lyon (ENSAL)
3 rue Maurice Audin,
BP 170
69512 Vaulx en Velin cedex

Missions et activités principales

L'ENSA de Lyon recrute un(e) enseignant(e) chercheur(e) ayant une compétence dans le domaine Ville et territoires.

Ses missions sont les suivantes :

Charges pédagogiques :

L'enseignant(e)-chercheur(e) retenu(e) rejoindra les équipes pédagogiques constituées dans les formations dispensées par l'ENSAL. Il/elle organisera les enseignements qui lui sont confiés en conservant la dynamique et la didactique existante et en application des programmes de l'ENSAL.

L'enseignant(e)-chercheur(e) retenu(e) aura spécifiquement la charge et la responsabilité des enseignements suivants :

- Coresponsabilité d'un atelier de projet en Licence ou en Master
- Responsable d'enseignement dans le Grands Cours de licences « Villes, territoire et société » S01 au S05.

L'enseignant(e)-chercheur(e) retenu(e) participera aux enseignements suivants :

- Voir « Autres enseignements »

L'enseignant(e) retenu(e) aura spécifiquement la coordination des DEM, BLOCS ou SEMESTRES d'enseignements suivants :

- Suivant décision de la CFVE

L'enseignant(e) retenu(e) devra notamment assurer **3 charges de tutorat et/ou de mentorat** parmi celles

dispensées dans l'établissement :

- Directeur d'études du rapport d'études des licences : 20 h environ
- Directeur d'études du mémoire d'initiation à la recherche et du mémoire recherche des masters : 20 h environ
- Directeur d'études du projet de fin d'études du master Architecture : 40 h environ
- Directeur d'études de l'Habilitation à Maitrise d'œuvre en Nom Propre : 20 h environ
- Tuteur « SEP » des masters (stages, mobilités internationales, césure, action personnelle, portefeuille, électives, etc...) : 20 h environ
- Tuteur « SEP » des licences (stages, portefeuille, action personnelle) : 20 h environ
- Directeur / co-encadrement de thèse du doctorat en architecture : 20h environ

Autres enseignements concernés par le poste dans le programme (équilibre à préciser avec le/la candidat(e)) :

- Participation aux enseignement(s) de séminaire de master et encadrement de mémoire dans un des Domaines d'études de master de l'ENSAL ; charge indicative : 40 h
- Implication dans les ateliers de projet S09 dans un des Domaines d'études de master de l'ENSAL (y compris cours, organisation de voyage, organisation de conférences) ; charge indicative : 120 h
- Implication dans les ateliers de projet S10 (PFE) dans un des Domaines d'études de master de l'ENSAL : 50 h
- Implication dans les cours d'histoire des formes urbaines, à faire évoluer dans le cadre du programme pédagogique 21-26
- Implication dans l'atelier de projet urbain de licence (S5), notamment dans les apports transversaux et l'expérimentation d'outils d'analyse territoriale, d'analyse paysagère, d'analyse écologique.
- Participation aux Cours et TD d'analyse urbaine en licence 1, 2, 3 ou 4, en cohérence et complémentarité avec les autres apports du champ VT.

Autres tâches :

Comme tout(e) enseignant(e), le/la candidat(e) retenu(e) aura vocation :

- à s'impliquer dans les instances de l'école,
- à s'impliquer dans la représentation de l'ENSAL, au niveau local, national et international,
- à rejoindre l'équipe d'un des 5-6 Domaines d'études des masters et à participer à sa constitution pour le programme 21-26.

Charges scientifiques :

L'enseignant(e) chercheur(e) a vocation à rejoindre l'une des deux équipes de recherche de l'ENSAL (MAP-ARIA ou LAURE) pour contribuer à son développement et son animation, en s'intégrant dans les axes de recherche actuellement développés, ou en développant de nouveaux, en lien avec les objectifs de ces laboratoires (voir ci-dessous). A ce titre, l'enseignant(e) chercheur(e) pourra bénéficier des décharges pour activités scientifiques ou en développant de nouveaux, en lien avec les objectifs de ces laboratoires (voir ci-dessous).

Axes de recherche actuellement développés à l'ENSAL :

- Héritages architecturaux et durabilité ;
- Transitions techniques - performances et significations ;
- Dispositifs relationnels et participatifs ;
- Environnements habités et métropolisation ;
- Modèles et méthodes d'analyse du patrimoine architectural et culturel ;
- Modèles et environnements numériques pour la conception en architecture.

Perspectives d'évolution :

L'enseignant(e) retenu(e) pourra prétendre chaque année à de nouvelles responsabilités et charges : les responsabilités d'UE, de coordination de BLOC, les directions scientifiques de DEM, de SEMESTRE et de Formation sont renouvelées régulièrement pour des mandats de 2-4 ans reconductibles. Elles sont nommées sur appel à candidature par les instances de l'établissement (CFVE et CPS). Hors cas particuliers pour certains postes dédiés, l'enseignant(e) retenu(e) devra postuler à ces responsabilités en fonction des critères de ces charges spécifiques.

Les renouvellements des mandats 21-23 et 21-25 auront lieu mi-juin 2021.

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

Poste à pourvoir pour la rentrée universitaire 2021-2021.

- Au-delà des 320 heures de face à face pédagogique, l'enseignant(e) recruté(e) sera sollicité(e) dans le cadre de ses obligations de services.
- L'enseignant-e peut être amené-e à intervenir les samedis dans le cadre des enseignements de la Formation Professionnelle Continue.

Expériences et compétences souhaitées :

Compétences techniques :

- Construire un cours théorique sur les fondamentaux de l'écologie urbaine, du paysage, des ressources.
- Bonne connaissance des problématiques contemporaines de l'urbain, en prise avec les enjeux propres à la transition écologique, affirmant une approche au projet multiscale par la ressource, le vivant, l'écologie du paysage, la conception paysagère à différentes échelles.
- Développer des dispositifs d'enseignement innovants et engageants, capacité à prendre du recul par rapport à sa posture d'enseignant.
- Conduire un processus de projet à l'échelle urbaine et territoriale, de la phase d'études à la phase opérationnelle.
- Développer une réflexivité critique par rapport aux enjeux propres au champ VT dans les ENSA et par rapport aux évolutions professionnelles actuelles.

Savoir-faire (expériences et compétences souhaitées) :

- L'enseignant-e intègre dans ses pratiques pédagogiques la culture numérique propre à la discipline. Il/elle est en capacité de questionner l'outillage et les méthodes numériques actuels, et de mobiliser et affermir les compétences acquises des étudiants dans leur cursus. Il/elle utilise l'environnement numérique de travail mis en place pour accompagner la pédagogie.
- Il/elle complétera et diversifiera les compétences du champ VT, actuellement constitué de 3 maîtres de conférences VT-UPU et un professeur VT-UPU. Ce champ disciplinaire s'est fortement renouvelé ces dernières années, avec trois créations de postes et renouvellement d'enseignants. Il/elle contribuera par ses apports à animer le débat pédagogique sur les enjeux écologiques dans l'établissement.

Savoir-être (compétences comportementales) :

- Enseignant(e) autonome, dans le montage et la conduite d'enseignements.
- Enseignant(e) attentif-ve aux conditions d'apprentissage, aux rythmes de travail des étudiants.
- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire, y compris dans une dimension internationale.
- Développer et s'intégrer dans des réseaux professionnels, académiques et scientifiques, y compris internationaux.

Diplômes requis ou expérience professionnelle requise au regard du poste – Profil du (de la) candidat(e) recherché(e) :

- Expérience professionnelle en collaboration avec des acteurs de l'urbain (maîtrise d'œuvre urbaine, assistance à la maîtrise d'ouvrage, collectivités locales, organismes de conseil et de médiation).
- Enseignant-e ayant une capacité à alimenter une réflexion sur les approches critiques de l'urbanisme, de l'aménagement et du paysage, les évolutions professionnelles en prise avec la transition écologique.
- Capacité à questionner le rôle de l'architecte par rapport aux enjeux contemporains, tout particulièrement par rapport aux ressources, au vivant, à la dimension écosystémique des territoires.

Environnement professionnel :

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

L'ENSAL est un établissement placé sous tutelle conjointe du Ministère de la culture et du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle s'inscrit dans un réseau de vingt écoles nationales supérieures d'architecture. Elle forme des architectes, des ingénieurs-architectes, des architectes-ingénieurs, des architectes-urbanistes. Elle délivre des diplômes nationaux en architecture conférant les grades de licence, master et doctorat. Elle délivre l'habilitation qui permet aux architectes de s'engager dans l'exercice de la maîtrise d'œuvre en nom propre, de s'inscrire à l'Ordre des architectes et d'en porter le titre. Elle accueille 1 000 étudiants. Les DEM envisagés à ce jour pour 2021-2025, basés sur les axes/entrées stratégiques et thématiques de l'ENSAL, sont les suivants :

- A2Res - Architecture, Ressources et Résilience
- ALT - Architectures Alternatives, Stratégies Et Pratiques Emergentes
- EXCO - Experimentations Collaboratives En Architecture
- GEOARCH - GeoArchitecture By Design
- HTC - Héritages, Théories Et Création
- PATH - Paysages : De L'architecture Aux Territoires Habités

Ses équipes de recherche MAP-ARIA et EVS-LAURE, composantes d'Unités mixtes de recherche du CNRS développent une activité scientifique au service des enjeux architecturaux, urbains et territoriaux. Elles opèrent le doctorat d'architecture que délivre l'ENSAL.

Associée par décret à l'INSA de Lyon, elle développe le projet INSA-ENSA-Lyon, qui organise la mise en commun d'enseignements au service de projets innovants.

Présentation des activités de recherche scientifique de l'école :

Le LAURE (Lyon Architecture Urbanisme, REcherche) se structure autour de 4 entrées de recherche : Héritages architecturaux et durabilité, Penser les transitions techniques, Dispositifs relationnels et participatifs, Environnements habités et métropolisation. Elle accueille plus d'une trentaine de chercheurs, une douzaine de chercheurs permanents, 12 doctorants, une quinzaine de chercheurs associés. Cette équipe est intégrée à l'UMR CNRS EVS "Environnements, villes et sociétés" depuis janvier 2015. Le MAP-Aria (Application et Recherches en Informatique pour l'Architecture) est une composante de l'unité de recherche "Modèles et Simulations pour l'Architecture, l'Urbanisme et le Patrimoine" (UMR CNRS-MCC MAP n°3495). Ses thèmes principaux de recherche sont actuellement : les processus génératifs et complexes pour l'aide à la décision en architecture et en urbanisme ; les outils et méthodes pour le processus de conception-fabrication de l'édifice ; les outils numériques pour la valorisation du patrimoine architectural et l'acquisition, la détection, l'analyse de l'environnement naturel et bâti.

Liaisons hiérarchiques :

- Directrice de l'établissement

Liaisons fonctionnelles :

- Directeur des études et des formations

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisation (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidat(e)s ou des agent(e)s qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Envois des candidatures :

Les candidatures se font uniquement sur le site démarches simplifiées via le lien suivant : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recrutement-ensa-2021>

Aucune candidature déposée sur la PEP ne sera traitée

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA de Lyon.